

Il fiche une raclée à son cambrioleur ? C'est lui qui est condamné immédiatement !

écrit par Jacques Martinez | 22 août 2024



Un cambrioleur a été agressé par l'occupant du logement, à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). Photo d'illustration. | RAFAEL CLASSEN / PEXELS



Un cambrioleur a été agressé par l'occupant du logement, à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). Photo d'illustration. |
RAFAEL CLASSEN / PEXELS

Ouest France : « *Il part à la poursuite de son cambrioleur et le poignarde, un père de famille condamné* »

[...]

□« *Un homme de 38 ans a été condamné à deux ans de prison dont dix-huit mois de sursis simple pour avoir violemment agressé son cambrioleur, dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 août à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne). Ce père de famille s'était lancé à la poursuite du voleur avant d'alerter la police.* »

Tout a débuté en pleine nuit, quand le voleur a pénétré dans le logement alors que le prévenu se trouvait dans son salon. Surpris, l'intrus a usé d'une bombe lacrymogène sur l'occupant des lieux avant de prendre la fuite. Il a rapidement été rattrapé par sa victime qui s'était lancée à sa poursuite, à pied, et l'a de nouveau aspergé de gaz lacrymogène.

Le père de famille a rebroussé chemin mais n'a pas immédiatement contacté la police. Après s'être rincé le visage, il s'est emparé d'un couteau puis il est parti à la recherche de son agresseur en voiture. Il l'a retrouvé dans un

parc. C'est là qu'il lui a porté trois coups de couteau dans le dos et l'épaule, avant d'utiliser le téléphone du voleur pour alerter les secours et les forces de l'ordre.

[...]

Le prévenu a été condamné à deux ans de prison dont dix-huit mois de sursis simple, la peine ferme étant aménagée. Le cambrioleur, qui présente 27 mentions sur son casier judiciaire, a été hospitalisé et opéré. Il sera prochainement jugé pour « tentative de vol avec effraction ».

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/il-part-a-la-poursuite-de-son-cambrioleur-et-le-poignarde-un-pere-de-famille-condamne-276252f8-5edb-11ef-b3ae-edb683d1c539>

Encore un jugement inique ! L'« A J U S T I C E », bientôt mot banal... ?

Un beau matin, un mot -inconnu de mes dictionnaires !- m'est sorti de la caboche alors que, devant ma télé, je pestais contre une info concernant une décision de justice... Une décision que j'estimais non simplement et banalement injuste, donc contraire à la justice, mais, en plus, inique, c'est-à-dire ne répondant pas à l'un des fondements de la justice, celui de l'équité à savoir cette « *notion de la justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun* », selon Le Petit Robert.

Ce mot, « nouveau » pour moi et qui, oralement, ressemblait -d'où son intérêt- à « la justice », c'est « l'a-j u s t i c e » ☐(je tiens à le préciser : je l'écris avec un espace entre les lettres car mon correcteur parfois me le transforme en « l'justice » !(1) Et cette A J U S T I C E vient de se manifester en Val-de-Mrane où **un père de famille a été condamné à 6 mois ferme ! Cela parce qu'il a blessé son agresseur entré chez lui ! Agresseur qui, lui, ne sera jugé que dans 6 mois !!!**

☐D'où mon mot « a j u s t i c e » dont le « a » est le « a

privatif », comme le précise mon dictionnaire.

« A J U S T I C E », c'est bien soit une absence complète de justice, soit un organisme qui vit en un domaine « sans air, ni oxygène », c'est-à-dire dans un monde qui n'est pas celui où vous et moi vivons, donc qui n'est pas de notre monde mais du monde de gens vivant, eux, dans un espace tout autre : des sortes d'extra-terrestres ne respirant ni notre air, ni notre oxygène ! Et « ces gens », ce sont une partie de nos magistrats qui nous apparaissent, comme des créatures marchant sur la... tête, lorsqu'ils prennent des jugements incompréhensibles pour nos petits cerveaux !

Et comme ils marchent sur la tête, leur robe de magistrat leur retombant, dans une telle position, devant les yeux, ils ne se rendent même pas compte qu'ils sont donc à l'envers par rapport aux autres citoyens ! Nous, nous avons le souci primordial d'avoir un mode de vie sécuritaire c'est-à-dire « qui tend à privilégier les problèmes de sécurité publique » !

Souci partagé par une majorité écrasante des 68 millions de Français et que ne partagent pas une minorité de notre population française, portion dans laquelle je regroupe avant tout les hors de la loi... du jeune primo délinquant au multiple assassin et au terroriste tuant parce que nous n'avons pas, lui face à nous, c'est-à-dire vous et moi, la même couleur de peau ou le même culte religieux que lui mais aussi certains élus politiques voulant s'acoquiner avec des ennemis de notre République simplement pour récupérer et compter avec avidité et re-re-compter des bulletins de vote pourtant puant la drogue voire dégoulinant du sang de victimes de la prostitution ou du trafic d'enfants voire d'attentats meurtriers !

J'ajoute à ces hors de la loi et hommes politiques peu regardants des fonctionnaires -qui, eux, en outre, prennent des décisions « en NOTRE nom » !- donc certains membres de la magistrature. Heureusement, ces magistrats sont minoritaires voire rares car les magistrats, dans leur grande majorité, exercent leur magistère dans un esprit de

réelle justice ! Pour une petite minorité, l'idéologie influe sur leurs jugements qui « doivent être partiels », selon leurs termes, et donc « surtout pas impartiaux » - comme le recommandait dès 1974 le juge Oswald Baudot dans sa « harangue »(1) -

□ Et une partialité non en faveur des victimes mais des agresseurs !

Et le dernier exemple en date évoqué au début de cet article vient – en-co-re ! Et 50 ans après Baudot !- nous prouver que ce juge a encore des adeptes !

□ Le père de famille venant d'être agressé en son domicile a été condamné à 6 mois fermes de détention parce qu'il a blessé son agresseur !!! Un jugement immédiat alors que son agresseur a été laissé en liberté et ne sera jugé que dans 6 mois ! Quoique, -pas si bêtes ces juges !- dans ce cas, sa victime pourra sortir de taule pour assister à son procès en tant que témoin !!! □ Voilà l'exemple de juges qui marchent sur la tête et qui font de la pub pour mon mot « l'a j u s t i c e » !!!

□

□ Certes, il est interdit de se faire justice, sauf que quand la justice se met aux abonnés absents en se muant en... a j u s t i c e, elle se meurt ! Et n'est plus que l'ombre d'elle-même. Comment le procureur peut-il accepter une telle décision des plus iniques ? À l'heure où j'écris, ce n'est pas encore le cas pour ce malheureux père de famille ! □ Si une manifestation de soutien était organisée, je m'y rendrais en courant !!!

De telles décisions d'a j u s t i c e ne peuvent qu'encourager la création dans toutes les villes françaises, de l'hexagone ou d'outre-mer, de Comités de Vigilance Patriotique lancés par le site Place d'Armes :

<https://www.place-armes.fr/post/comit%C3%A9s-de-vigilance-patriotique>

Et si un tel Comité existe déjà à Sucy-en-Brie, tous les

voisins du malheureux père de famille lui viendront en aide et apporteront un précieux soutien à sa famille ! Et s'il n'y a pas encore de CVP à Sucy-en-Brie, il ne m'étonnerait pas que cela se fasse sans tarder ! Et que nombre de Sucyssiens répondront : « Présent ! » pour ce comité de vigilance !

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) Mon correcteur ne connaît que les mots qui sont dans les dicos et encore... il en invente, transformant par exemple « Créteil », ville préfecture du Val-de-Marne, en... « Crétin », ce qui peut être gênant lorsque l'on écrit au Préfet ou au Maire !

(2) La « Harangue de Baudot » de 1974 :

<https://www.cairn.info/revue-deliberee-2018-3-page-31.htm>